

Le 6 Avril 2023, le Conseil Municipal a voté les Comptes Administratifs 2022 ainsi que les Budgets Primitifs 2023 :

Les **comptes Administratifs arrêtés au 31-12/2022** de Fonctionnement représentent un total de Fonctionnement :

- * Fonctionnement Dépenses : 769 308.33 €
- * Fonctionnement Recettes : 1 212 744.31 €
- * Investissement Dépenses : 174 434.30 €
- * Investissement Recettes : 0 €

D'où un Excédent Global de Fonctionnement au 31-12/2022 de 1 210 854.24 € et un Déficit Global d'Investissement de 286 777.55 €

Si on élimine les opérations d'ordre (amortissements, provisions, virements de section à section), les principaux chiffres réels sont les suivants:

Dépenses de fonctionnement dont :

- 286 421.43 € pour les charges à caractère général
- 192 071.02 € pour le personnel
- 277 641.08 € euros pour la gestion courante (remboursements aux syndicats de communes, voirie...)
- 3 827.80 € pour les charges financières (intérêts des emprunts).

Recettes de fonctionnement dont:

- 258 731.94 € de dotations et participations (subventions de l'Etat et d'autres collectivités publiques: département, région)
- 807 637.16 € de recettes fiscales.

Le Conseil Municipal a également voté dans la même séance, les **Comptes Administratifs du service d'assainissement** :

Il en ressort un Excédent Global du fonctionnement au 31-12/2022 de 187 707.26 €, et, un Excédent global d'investissement au 31-12/2022 de 31 511.19 €

Ce service est financé par les redevances des personnes raccordées au réseau et par des subventions de l'Agence de l'eau ou du Département.

Revalorisation du prix au M3 à 1.22 €, prix de l'abonnement inchangé à 28.00 €

Les **Comptes Administratifs "lotissement Les trente"** ne comporte pas de nouveaux crédits.